

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Waterville tenue le 19 décembre 2022 à 18h40, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 18h40 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 325 de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil peut renoncer à un avis de convocation si tous les membres sont présents et y consentent ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres ont renoncés par écrit à l'avis de convocation ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

De renoncer à l'avis de convocation de la présente séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Fin du lien d'emploi
4. Embauche au poste de responsable du service des travaux publics
5. Question des contribuables
6. Levée de l'assemblée



**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**FIN DU LIEN D'EMPLOI**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à divers constats, le conseil s'est interrogé quant au maintien d'emploi de l'un de ses salariés ;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à une réflexion, le conseil est venu à la conclusion que le salarié en question ne répondait pas aux attentes de la ville ;

**Pour ces motifs :**

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu

**DE** confirmer la fin du lien d'emploi de Monsieur Raphaël Savard comme responsable du service des travaux publics au sein de la Ville de Waterville en date du 19 décembre 2022;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à verser audit employé toutes les sommes pouvant lui être dues à la date de fin de son emploi.

**EMBAUCHE AU POSTE DE RESPONSABLE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** la nécessité d'avoir une ressource au poste de responsable du service des travaux publics;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a rencontré un candidat qualifié pour ce poste;

Le conseiller Gaétan Lafond et la conseillère Véronique Blais, déclarent qu'ils ont un intérêt dans ce dossier et qu'en conséquence, ils s'abstiendront de participer aux délibérations.



Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu

**DE** nommer monsieur Allen Desrosiers à titre de responsable du service des travaux publics de la Ville de Waterville selon l'entente négociée entre la Ville de Waterville et monsieur Desrosiers;

**QUE** cette nomination sera effective à partir du 16 janvier 2023;

**D'**autoriser la mairesse et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

### **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable présent.

5312-2022-12-19

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 18h50.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Dupuis, mairesse

\_\_\_\_\_  
Nathalie Isabelle, directrice générale

